

Mardi, à 0h00 - France 3 Documentaire : "Une longue peine". Hier, la justice condamnait à mort. Aujourd'hui, elle prononce des peines de sûreté. Certains criminels passent plus de vingt-cinq ans derrière les barreaux. Et après ?



Anthony Recpaht/Corbis

« Ce qu'il faut, explique un détenu, c'est se trouver une raison de vivre, donner un sens à cette vie. »

Une vie à l'ombre

Ici, les jours se suivent et se ressemblent. Inexorablement. Ici, c'est la maison centrale d'Ensisheim, près de Strasbourg. Ceux qui y entrent n'en ressortiront qu'après quinze-vingt ans, ou plus. Viol, meurtre, coups et blessures volontaires : un tiers des 220 détenus a été condamné à perpétuité. Ici, le temps passe plus lentement qu'ailleurs. « *Le pire, c'est la nuit* », dit l'un des détenus qui, depuis longtemps, a cessé de mettre à jour le calendrier suspendu au mur. Le cliquetis régulier des serrures, le claquement des grilles qui se referment, le contrôle quotidien des barreaux des fenêtres, la distribution des repas, pris dans les cellules, le passage de l'infirmière, le soir, pour distribuer les médicaments : les journées se succèdent, identiques. « *J'ai déjà fait douze ans, il m'en reste dix-huit.* » Ce n'est pas un détenu qui parle, mais un surveillant. « *A force, sourit-il, on parle comme eux.* »

Comme ses collègues, il a choisi ce métier « *pour des raisons pécuniaires* ». « *La vocation, dit-il, ça vient après.* » Ils sont une centaine de gardiens, plus une vingtaine d'agents administratifs, à gérer l'établissement, cherchant l'équilibre

entre une vigilance qui ne doit jamais se relâcher et des relations quelque peu humaines. « *Ceux que cela dérange de taper sur les détenus, je leur dis de faire CRS*, raconte un des gardiens, enfermé dans son mirador. *Ceux qui ont pitié des condamnés, qui pensent que ce n'est pas de leur faute, ils n'ont qu'à choisir assistante sociale. Nous, on est entre les deux.* » Jean a déjà fait la moitié de sa peine. Quand il a été condamné à perpétuité, dont vingt-cinq ans de peine incompressible, il n'avait que 23 ans.

« *Ici, explique-t-il, tu portes le poids de ce que tu as fait, et tu portes aussi le poids de ta peine.* » Les premières années de sa détention, il écrivait régulièrement à Vincent, un correspondant qu'il avait trouvé grâce à l'aumônier de la prison. Et puis les lettres se sont espacées. « *Je n'avais plus grand-chose à dire* », explique Jean. Vincent, qui n'a jamais cessé ses visites annuelles, est revenu pour le tournage. « *Qu'est-ce que cela signifie, faire justice ?* », s'interroge-t-il. Quel peut être le sens d'une détention de vingt-cinq ou trente ans ?

« *Ce qu'il faut, explique Jean, c'est se trouver une raison de vivre, donner un sens à cette vie. Moi, je n'existe plus, je vis pour la personne que j'ai tuée.* » Au-delà des remords, des regrets, Jean sait qu'il ne pourra jamais réparer son crime. « *Je ne demande pas le pardon* », affirme-t-il. Il ne cherche pas non plus à apitoyer son interlocuteur en racontant une enfance maltraitée. Il veut simplement comprendre comment il en est arrivé là. « *Je n'étais pas un enfant désiré. Le seul dialogue que j'ai connu, c'était avec le bâton. On ne m'a pas appris les choses qu'on aurait dû.* » Vincent lui a apporté une cassette où la sœur et le beau-frère de sa victime en évoquent le souvenir. Dans la solitude de sa cellule, il se repasse la cassette en boucle. « *Ça fout les boules, mais ça fait du bien en même temps*, confie-t-il à Vincent. *J'aimerais bien qu'il y en ait d'autres qui aient cette chance-là. Ils m'ont donné ce que je ne mérite pas. Je vais leur répondre.* »

Quel homme sera-t-il devenu, dans douze ans et demi, lorsqu'il pourra bénéficier de la liberté conditionnelle ? « *Je pense qu'après dix ou douze ans, la prison ne sert à rien*, affirme Jimmy, qui s'apprête à sortir en conditionnelle après quatorze ans de détention. *Les peines de vingt-cinq ou trente ans incompressibles, ça détruit les gens. Ne les laissez pas crever en prison.* » L'étrange pratique qui consiste « *à enfermer pour redresser* », comme le remarquait Michel Foucault, est plus que jamais à l'œuvre, sans que la société s'interroge quant à l'effet attendu sur ceux qu'elle condamne. L'intéressant document de François Gauducheau a le mérite de poser, avec justesse, la question.

■ Jacques Guérin

PORTES OUVERTES

Valérie Decroix est la seule femme directrice de maison centrale en France. C'est grâce à elle que François Gauducheau, le réalisateur, et Vincent Gaborit, le correspondant de Jean, l'un des détenus, ont pu passer cinq semaines à l'intérieur de la prison d'Ensi-

heim. Logés dans des chambres de surveillants stagiaires, partageant complètement la vie de l'établissement, ils y ont côtoyé librement les détenus, mais aussi les gardiens, une profession où les femmes sont de plus en plus nombreuses. Leur seule contrainte était de

respecter l'anonymat des détenus et de ne pas révéler les faits ayant conduit à leur condamnation. Une volonté de transparence remarquable, dans un univers où l'on a plutôt l'habitude de maintenir les portes fermées à double tour.

■ J. G.